



VILLE DE GRIGNAN

**DOSSIER D'ENQUETE PUBLIQUE PRÉALABLE A
L'ALIÉNATION D'UNE PARTIE DE L'AIRE DE
RETOURNEMENT DU CHEMIN RURAL N°93**

COMPOSITION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE :

- I – Délibération autorisant le lancement de la procédure d'aliénation
- II – Plans de situation
- III – Notice explicative
- IV – Etat parcellaire
- V – Projet d'aliénation (plan de division foncière)
- VI – Appréciation sommaire des dépenses
- VII – Arrêté d'ouverture de l'enquête publique